L'Abeille de la Nouvelle-Orleans

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Bureaux: 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville

Entered at the Post Office at New Orleans as Second Class Matter

POUR LES PETITES ANNONCES DE DEMANDES, VENTES ET LOCATIONS, ETC., QUI SE VENDENT AU PRIX REDUIT DE 10 CENTS LA LIGNE, VOIR UNE AUTRE PAGE.

SOMMAIRE.

Une Etude de Pose, monologue pour jeune fille, à dire entre deux paravents.

Contes de la Veillée—Le Bien Mal Acquis, J. O. L.

Quiproquo.

Les Feuilles Mortes, poésie.

Les Vautours de Paris, Feuilleton du Dimanche (suite).

Mondanités, chiffons.

L'Actualité, etc., etc.

Exposition de St-Louis.

Un Hôtel Monstre.

Les Américains ne font jamais rien à moitié. Quand ils se lancent dans une entreprise, ils ne s'arrêtent pas à mi-chemin; ils vont droit au but et ne font halte que quand l'œuvre est terminée.

Les habitants de St-Louis nous en donnent en ce moment un éloquent exemple.

Ils ne se bornent pas à inviter les étrangers à leur exposition et à leur procurer tout l'espace dont ils peuvent avoir besoin, ils sont bien déterminés à leur fournir tout le confort qu'il peuvent désirer.

Les terrains de l'Exposition sont immenses, et forcément un peu éloignés du centre des affaires. Les directeurs ont songé à épargner à leurs visiteurs les fatigues et les lenteurs des déplacements; ils ont voulu construire un immense hôtel, dans l'intérieur même de ces terrains et l'idée une fois adoptée, ils se sont mis rapidement à l'œuvre. Déjà les fondations sont achevées. Elles s'étendent sur un espace énorme, et le rez-de-chaussée contient 348,000 pieds carrés et constitue une plateforme qui pourrait recevoir sans peine de 30,000 à 40,000 dîneurs. L'hôtel qui va s'élever dans l'enceinte de l'Exposition a une longueur de 800 pieds sur une largeur de 400 pieds.

L'hôtel contiendra 22,500 chambres à coucher et un ou plusieurs restaurants pouvant servir à la fois plusieurs milliers de couvives.

L'Américain est pressé: il ne comprend pas que le service le fasse attendre.

De nombreux hôtels sont déjà en voie de contruction en dehors de l'enceinte; mais ils ne peuvent soutenir la concurrence de l'Hôtel Intérieur, "Inside Inn".

C'est là une amélioration aussi précieuse qu'inattendue et qui est du plus heureux augure pour l'Exposition.

Amateur de dindes.

La nuit dernière, un voleur est entré dans le marasin de Charles Appel, 200 et 202 rue Poydras, et a enlevé une cage qui renfermait dix-huit dindes dont la valeur était de $[illegible]

LA CELEBRATION

—DU—

CENTENAIRE DE LA CESSION DE LA LOUISIANE

—AUX—

ETATS-UNIS.

La célébration du centenaire de la cession de la Louisiane aux Etats-Unis, dont s'occupe avec un zèle qu'on ne saurait trop louer la société historique de la Louisiane, promet certainement de dépasser en éclat tout ce qu'on pouvait prévoir.

Nombre de personnages éminents, américains et étrangers, ont déjà annoncé qu'ils assisteront à cette manifestation.

Pour montrer l'intérêt qu'on attache en France aux fêtes prochaines du centenaire nous ne pouvons mieux faire que de reproduire la lettre suivante de M. Delcassé, ministre des affaires étrangères de France, au général Porter, ambassadeur des Etats-Unis à Paris, et que M. Henry Vignaud, le distingué Louisianais qui remplit depuis si longtemps les fonctions de premier secrétaire de l'ambassade, a communiqué à M. Alcée Fortier, président de la Société Historique:

Paris, le 3 novembre 1903.

Monsieur l'Ambassadeur,

Conformément au désir exprimé par Votre Excellence dans son office du 29 octobre dernier, je me suis empressé de soumettre à M. le Président de la République l'invitation qui lui est adressée par le Gouverneur de l'Etat de la Louisiane à l'occasion du centenaire de la cession de ce territoire aux Etats-Unis.

Les dates auxquelles seront célébrées les fêtes dont il s'agit devant coïncider avec une période des travaux parlementaires en France, M. Loubet se trouvera absolument empêché d'assister à ces cérémonies. Il n'en est pas moins très sensible à la démarche qui a été faite auprès de lui et me prie de faire parvenir, par votre entremise, au gouverneur de la Louisiane l'expression de ses remerciements.

Désireux d'ailleurs, en cette circonstance de marquer à la population louisianaise ses sentiments de sympathie, le gouvernement de la République a décidé qu'un de nos croiseurs, le "Jurien de la Gravière", se rendrait dans les eaux de la Nouvelle-Orléans, où ce bâtiment séjournera pendant la durée des fêtes projetées.

Agréez les assurances de la très haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être

Monsieur l'Ambassadeur,
de Votre Excellence,
Le très humble et très obéissant serviteur

Signé: DELCASSÉ.

Son Excellence
Monsieur le Général Horace Porter,
ambassadeur des Etats-Unis,
à Paris.

En même temps M. Martin Lagrave, commissaire général de la France à l'exposition de St-Louis, adressait à M. Henry Vignaud une lettre qui a été également communiquée à la Société Historique et que nous reproduisons:

République Française,
Ministère du Commerce.
Paris, le 12 novembre 1903.

Cher Monsieur,

Par lettre en date du 6 de ce mois, vous avez bien voulu me faire remettre une invitation du Gouverneur de l'Etat de la Louisiane me demandant d'assister à la célébration du centenaire de la remise officielle du territoire de ce nom aux représentants des Etats-Unis, célébration qui aura lieu à la Nouvelle-Orléans les 18, 19 et 20 décembre prochain.

J'ai l'honneur de vous accuser réception et de vous remercier de cette invitation, et je vous prie de transmettre au Gouverneur de l'Etat de la Louisiane et à vos compatriotes louisianais l'expression de ma sincère gratitude pour la pensée qu'ils ont eue de m'associer aux fêtes qui doivent avoir lieu le mois prochain à la Nouvelle-Orléans.

Malheureusement, je ne pourrai me rendre à leur désir, car, ainsi que vous le savez, je suis retenu en France par la préparation de notre participation à l'Exposition de St-Louis, et il m'est absolument impossible de m'absenter à cette époque de l'année.

Vous voulez bien me demander dans le cas où je ne pourrais me rendre en personne à cette cérémonie, de me faire représenter par quelqu'un qui aurait qualité pour parler en mon nom.

Je dois vous faire connaître que le Commissariat Général Français à l'Exposition de St Louis ne comprend en dehors du Commissaire Général, aucune personne ayant l'autorité nécessaire pour représenter comme il convient le gouvernement français dans la circonstance.

Il m'apparaît qu'il appartient plus spécialement à M. le Ministre des Affaires Etrangères de France de déléguer à cet effet, à côté de notre ambassadeur, les personnages qu'il jugerait utile pour donner à notre représentation toute l'importance qu'elle doit avoir.

Je vous prie de vouloir bien comprendre les raisons de mon abstention à vos compatriotes et les assurer en même temps de mes sentiments de sincère affection.

Je vous prie de recevoir, cher Monsieur, les assurances de ma haute considération et de mes sentiments les plus dévoués.

Le Commissaire Général,
Signé: MARTIN LAGRAVE.

Monsieur Henry Vignaud,
Premier Secrétaire de l'Ambassade des Etats-Unis,
18 Avenue Kléber, Paris.

De son côté M. Jusserand, ambassadeur de France à Washington, écrivait à la date du 24 novembre à M. Alcée Fortier ce qui suit:

"Je viens de recevoir la belle invitation, bien gravée, de Son Excellence le Gouverneur aux fêtes du centenaire. Avant déjà répondu par la voie officielle, je ne peux que confirmer aujourd'hui, et avec le plus grand plaisir, mon acceptation.

Plus loin M. Jusserand ajoutait:

"La décision de mon gouvernement d'envoyer à la Nouvelle-Orléans le "Jurien de la Gravière," bâtiment neuf, du dernier modèle, et qui a donné vingt-trois nœuds aux essais m'a fait un vif plaisir."

En communicant les lettres de M. Delcassé et de M. Lagrave à M. Alcée Fortier, M. Henry Vignaud a dit combien l'ambassadeur Porter, M. Blanchard, secrétaire d'ambassade, et lui-même avaient été touchés de l'aimable invitation qui leur avait été adressée.

M. Vignaud regrette particulièrement de ne pouvoir, en une aussi mémorable circonstance, revoir sa ville natale.

L'Almanach Hachette pour 1904.

Le grand événement de la semaine est l'apparition de l'Almanach Hachette pour 1904. Accueilli dès ses débuts par un succès sans précédent, l'Almanach Hachette est à la fois l'Almanach météorologique le plus complet, et la plus utile et la plus variée des encyclopédies populaires.

1,200 illustrations diverses ajoutent à l'intérêt d'un texte constamment renouvelé l'image de documents instructifs ou sensationnels; des milliers de conseils pratiques, de recettes, de résumés statistiques, dix cartes en couleur et une grande carte complète des chemins de fer français, qui, vendue séparément, vaut à elle seule le prix de l'Almanach et qui donne jusqu'au nom de la moindre station, sont autant d'avantages qui justifient la faveur sans cesse grandissante de l'Almanach Hachette.

Nombreux et inédits, documentés d'une façon nouvelle, attrayante et instructive, les articles de l'Almanach Hachette résument toutes les connaissances humaines.

Les grands faits de l'Histoire et de la Science y sont condensés en des pages vivantes et richement illustrées. L'Almanach Hachette met aussi au courant des dernières vulgarisations de l'agriculture et publie un résumé de l'Année agricole.

Dans la partie Droit usuel, vous apprenez vous-même les applications pratiques de la Loi en ce qui concerne les "Droits de la Femme mariée; les Droits des Locataires et des Propriétaires," etc.

A cela s'ajoutent les Joies du Rire, éveillées par une série de dessins humoristiques, un grand nombre de prix de concours (9,000 francs environ), de primes diverses et de billets de théâtre, des primes gratuites d'assurance pour une valeur de 1,650,000 francs.

L'Almanach Hachette conseille et renseigne; il est devenu le vade-mecum inséparable de tous ceux qui ont besoin de s'instruire ou d'instruire les autres.

C'est le véritable trésor des familles.

Bibliothèque Publique

—DE LA—

Nouvelle-Orléans.

[illegible] HEBDOMADAIRE

Liste des livres nouveaux reçus à la bibliothèque

PHILOSOPHIE

Antécédents de l'Hegelianisme dans la Philosophie Française. Paris, 1865, E. Beaussire.

Philosophie des Deux Ampère. Paris, 1870, Sainte-Hilaire

RELIGION

Méditations Evangéliques, Paris, 1840, A. Vinet.

Etudes Evangéliques. Paris, 1868, Ed. de Pressensé.

Quelques Pages de l'Histoire des Huguenots, Paris, 1921, E. Bernier.

Procès En La Cour d'Assises de la Seine. N. Y. P.

SOCIOLOGIE

Le Village sous l'Ancien Régime. Paris, 1904, A. Badeau.

La Ville sous l'Ancien Régime. Paris, 1884, A. Badeau.

A Quoi Tient La Supériorité Des Anglo-Saxons. Paris, n. d., E. Demolins.

Le Pacte de Famine: Histoire, Légende, Paris 1887, G. Borde.

Lois Civiles Dans leur Ordre Naturel. 3 v, Paris, 1796-97.

PHILOLOGIE.

SCIENCES NATURELLES

Traité Elémentaire du Calcul Différentiel et Intégral, Paris, 1825, S. F. Lacroix.

Les Applications de la Chaleur: Paris 1879, H. Valerius.

Le Darwinisme, Paris, 1877, E. de Hartmann.

ARTS UTILES

Les Machines à Vapeur et à Gaz, Paris, 1888, A. Guillemin.

L'Horlogerie Astronomique et Civile, Paris, n. d., A. H. Rodanet.

BEAUX-ARTS.

L'Architecture et la Peinture en Europe, Paris, 1873, A. Michiels.

WORLD'S GREAT CLASSICS.

The Spirit of Laws, 2 v. N. Y., 1899, Baron de Montesquieu.

History of English Literature, (M. V. Lamar) N. Y. 1900, H. A. Taine.

Jérusalem Delivered, N. Y. 1901, T. Tasso.

Democracy in America. Tr. H. Reeve, N. Y., 1899, A. de Tocqueville.

Œuvres, Paris, 1856, Eginhard.

La Chanson de Roland, Paris, 1865, A. D'Avril.

Monsieur le Ministre, comédie en cinq actes, Paris, 1883, J. Claretie.

Drame, Boston, V. Hugo.

Théâtre de Campagne, Paris, n.d., Legouvé, M. E. As. & Ar.

Le Maître de Forges, N. Y., 1884, G. Ohnet.

La Vie Littéraire, Paris, 1835, A. Colignon.

Le Roman, Paris, 1882, E. Perret.

Die Roman et du Théâtre Contemporains, Paris, 1858, E. Poitou.

Etudes sur les Moralistes Français, Paris, 1865, M. Prevost Paradol.

Une Lecture par Jour, Bruxelles, 1844, A. Boniface.

Logique, 4 v., Paris, 1839-1844, Aristote, (Tr. J. B. St. Hilaire).

HISTOIRE

Histoire de la Civilisation Française, Paris, A. Rambaud.

Paris Guide, Paris, 1870, Gallignani.

Quiberon, Souvenir du Morbihan, Paris, n. d., A. Nettement.

Memoir of the State of Bahia, Bahia, 1893, Dr F. V. Vianna.

La République Orientale de l'Uruguay, Paris, n. d., C. Saint-Foix.

Iles Hawaï, Paris, 1888, M. Monnier.

The Antartic Regions, N. Y. 1900, K. Fricker.

BIOGRAPHIE COLLECTIVE.

Célébrités d'Autrefois, Paris 1853, J. L. L. F. Deumier.

Sept Grands Auteurs du Dix-Neuvième Siècle, Boston, 1899, A. Fortier.

La Montague. Notice sur ses Principaux Membres, Paris, 1914, B. Haureau.

BIOGRAPHIE.

Life of Venerable Madeleine Barat, N. Y., 1891, Lady G. Fullerton.

La Marquise de Barol, Paris, 1869, Le vte de Melun.

Madame de Sable, Paris, 1854, V. Cousin.

Alexandre Dumas Père, Life and Work, Phila., 1902, A. F. Davidson.

Dernières années de Mme d'Epinay, Paris, 1883, L. Perey et G. Marquez.

Memoirs of Henrietta Duchess of Orleans, N. Y. 1901, E. Carlyle.

Jeanne d'Arc, Tours, 1879, M. Sepet.

Le Prince Impérial, 1856-1879, Paris, 1885, A. Martinet.

La Femme du Premier Consul, Paris, 1889, L. de Saint-Amand.

Journal d'un Déporté, non jugé, Paris, 1835, X.

La Vie Rurale dans l'Ancienne France, Paris, 1885, A. Badeau.

Histoire de France, 1840, T. Burette.

The French Revolution, London 1883, B. M. Gardiner.

The Insurrection In Paris, Paris, 1871, X.

La Commune Deuxième Siège de Paris, Paris, n. d., F. Lock.

Histoire de Venise, 2 v. Bruxelles, 1838, Comte Daru.

Voyage au Pays du Défiant, Paris, n. d., E. Neukomm.

Essai sur l'Histoire des Arabes, Paris, 1833, L. Viardot.

Les Trois Romes, Paris, n. d., M. Gaume.

FICTION.

L'Homme à l'Oreille Cassée, Paris, 1885, E. About.

Sophie Printemps, Paris, n. d., A. Dumas.

Les Deuirs de Jean Servien, Paris, n. d., A. France.

Mademoiselle Islange, Terre de France, N. Y., n. d., F. de Jouffroy.

Jean Berny Sailor, N. Y., n. d., P. Loti.

Le Jardin du Roi, Paris, n. d., P. & Victor Margueritte.

L'Heureux Ménage, Paris, 1901, M. Prevost.

Sensations d'Enfant, Monsieur Louis Alphonse, 1902, A. Theuriet.

ITALIEN.

I Duelli Mortali del Secolo, XIX, Milano, 1899, I. Gelli.

WORLD'S GREAT CLASSICS.

Divine Comedy (Tr. H. F. Cary), N. Y., 1901, A. Dante.

The History of Florence, N. Y., 1901, N. Machiavelli.

Jerusalem Delivered, N. Y., 1901, T. Tasso.

Aids to the Study of Dante, N. Y., 1903, C. A. Dinsmore.

Handbook of Rome and Its Environs, London, 1888, J. Murray.

Vie et Pontificat de Leon X, 4 v., Paris, 1808, Wm. Roscoe. (Tr. P. O. Henry.)

FICTION.

The 11th Commandment, N. Y., 1882, A. G. Barrili.

Luisa Strozzi, Firenzi, 1850, G. Rosini.

ESPAGNOL.

Teneduria De Libros, Barcelona, 1840, Don P. Jaudet.

FICTION.

El Final de Norma, Séville, 1878, D. P. de Alarcon.

La Charca, Ponce, 1894, M. Gandia.

Juventud, n. p., 1895, D. V. Gonzalez.

El Maestranto, Madrid, 1893, D. A. P. Valdes.

Appel des Colombiens aux Français.

Presse Associée

Paris, France, 28 novembre—Senor Calderon, ancien ministre des finances de Colombie, et quatorze autres Colombiens, dont les représentants de cette république à Paris, dénoncent dans une lettre au public français les récents événements de Panama.

Ils déclarent que les Etats-Unis ont pris part à l'insurrection, ont empêché la Colombie de réprimer le soulèvement et ont précipitamment reconnu l'indépendance de Panama.

Les journaux publient la lettre sans commentaire.

Procès sensationnel à Paris.

Presse Associée

Paris, France, 28 novembre—L'affaire des soi-disant baron d'Adelsward et comte de Warren sous l'accusation d'immoralité, depuis longtemps devant les cours inférieures, a été appelée aujourd'hui à la cour civile supérieure.

Elle attire quelque attention, parce que les accusés cherchent à démontrer que les actes immoraux n'étaient que des incidents de la célébration de mystères érotiques, comme l'adoration d'idoles, de crânes, de squelettes symboliser le démon.

La poursuite prétend que c'est un simple cas de dépravation, le mysticisme n'étant tenu que pour cacher les actes d'immoralité.

Des médecins ont déclaré que les accusés sont mentalement dégénérés.

Ordre lancé contre Mme Adelina Patti.

Presse Associée

New York, 28 novembre—Le juge Fitzgerald, de la cour suprême, a lancé un ordre contre Mme Adelina Patti, exigeant que la cantatrice comparaisse en cour et démontre pourquoi elle ne serait pas punie pour mépris de cour, étant donné qu'elle n'a pas répondu à une assignation lui signifiant de se présenter environ deux semaines de comparaître devant la cour suprême et d'expliquer ses relations avec la compagnie de concert incorporée pour sa tournée de dieu en Amérique.

Lynchage dans la Caroline du Sud.

Presse Associée

Charleston, Caroline du Sud, 28 novembre — Le premier lynchage dans le comté de Dorchester a eu lieu aujourd'hui.

La nuit dernière un nègre du nom de John Fogle, âgé d'environ trente ans, avait assailli une jeune personne dans sa maison située près de la station de Ross, sur le chemin de fer Southern, à trente-sept milles de Charleston, puis il avait gagné les marais.

Mais des limiers envoyés de Charleston trouvèrent promptement la piste du nègre, qui fut découvert et saisi par un parti d'hommes armés avant que le shérif pût intervenir.

Fogle fut conduit devant sa victime et identifié, puis pendu à un arbre voisin.

HOSTETTER'S CELEBRATED STOMACH BITTERS

Pour fortifier les nerfs surtout le sang et ravager les intestins le Bitter devrait être pris immédiatement. Il guérit positivement Migraines, Nervosité, Dyspepsie, Indigestion, Constipation, Frissons ou Malaria. Avec soin d'en essayer une bouteille.

Marchés divers

Paris, 28 novembre—La rente trois pour cent est cotée à 97 francs 52 1/2 centimes.

Londres, 28 novembre—Consolidés pour argent 89; comptant 89 3/16.

Liverpool, 28 novembre—Coton spot, demandes limitées, prix 6 points plus haut.

American middling fair 6 50; good middling 6 26; middling 6 34; low middling 6 20, good ordinary 6 11; ordinary 5 90.

Ventes 5,000 balles dont 1000 pour la spéculation et l'exportation y compris 3,700 balles coton américain.

Recettes 34,900 balles, 33,000 balles coton américain.

Futurs — calmes à l'ouverture et fermes à la cloture.

American middling g. o. c. novembre 6 16, novembre et décembre 6 08, décembre et janvier 6 04, janvier et février 6 02, février et mars 6 01, mars et avril 5 99, avril et mai 5 98, mai et juin 5 97, juin et juillet 5 95, juillet et août 5 91, août et septembre 5 91.

New York, 28 novembre — Coton spot—calme à la cloture.

Middling uplands 11 35; middling gulf 11 60.

Ventes 910 balles.

New York, 28 novembre — Futurs stables à la cloture.

Novembre [illegible] décembre [illegible], janvier 11 19, février 11 20, mars 11 25, avril 11 23, mai 11 23, juin 11 23, juillet 11 23, août 10 91.

Enregistrement

Après la fermeture du bureau d'enregistrement hier à midi, M. Gleason a dressé une liste des électeurs enregistrés jusqu'à date. Voici les chiffres par wards:

Premier ward, 1162 blancs, 14 couleur; deuxième ward, 1522 blancs, 1 couleur; troisième ward, 1951 blancs, 112 couleur; quatrième ward, 701 blancs, 703 couleur; cinquième ward, 730 blancs, 16 couleur; sixième ward, 830 blancs, 2 couleur; septième ward, 1372 blancs, 56 couleur; huitième ward, 942 blancs, 11 couleur; neuvième ward, [illegible] blancs, 16 couleur; dixième ward, 749 blancs, 56 couleur; onzième ward, 1 058 blancs, 21 couleur; douzième ward, 890 blancs, 5 couleur; treizième ward, 856 blancs, 12 couleur; quatorzième ward, [illegible] blancs, 1 couleur; quinzième ward, [illegible] blancs, 22 couleur; seizième ward, 400 blancs, 10 couleur; dix-septième ward, [illegible] blancs, [illegible] couleur. Total, [illegible]

POUDRE DE LEVAIN DE DIXIE.

Ces CHEFS de PARTIE peut se contenter pas d'UNE PARTIE QUE

GULF MANUFACTURING CO.,

Etabli en 1897

P. J. GELLEY, Gérant

Poudre de Levain Ecr Ton.

Extraits Divers.

Nous [illegible] Nous avons [illegible] Nous avons [illegible] Nous pouvons [illegible] Nous [illegible]

Il paraît qu'on l'aurait assassiné.

Le comte qui passait une cheminée se retourna:

—Tu dis?...

—Je dis qu'à mon avis on l'aurait assassiné. Seulement il se peut que je me trompe..

—Où? Qui? Comment?

—Où? Dans son parc, à l'endroit où il est tombé. Qui? Je ne sais pas. C'est à nous de trouver le coupable et de le convaincre de son crime, d'accumuler en un mot les preuves destinées à faire tomber sa tête. Comment? De deux balles qui lui ont traversé la poitrine et troué le crâne.

Le comte était bouleversé positivement.

—De sorte, Noël, que nous voilà chargés d'une affaire abominablement compliquée.

—Il m'en coûtait de te le dire.

—Tu railles! Sans compter que ça va nous gêner pour notre petite partie!...

—Bah! le procureur, c'est peut-être plus simple qu'on ne pense. Ironie.

—Tu as donné des ordres?

—Les voitures doivent nous attendre. Es-tu prêt?

—A l'instant.

—En route.

Vers midi, ils se trouvaient sur le lieu de la catastrophe.

Le château ne [illegible] aux [illegible] protégé [illegible] a son [illegible] du [illegible]

La vieille duchesse s'était enfermée chez elle en refusant de voir personne, à l'exception de Me Plessis et de Louise, sa femme de chambre, sur les traits de laquelle un observateur aurait pu remarquer une douleur moins profonde et surtout moins sincère que sur les autres visages.

Espérait-elle quelque amélioration pour l'avenir de cette disparition d'un héritier qui ne l'avait jamais flattée et de son remplacement par un autre qui avait su caresser sa vanité de femme et même profiter de ses faiblesses?

En face du cadavre de la victime de ce drame secret, les deux amis restèrent profondément anxieux et embarrassés.

Ils examinèrent avec soin le lieu où s'était déroulée cette scène tragique dont on ne connaissait pas de témoins.

Les blessures mortelles toutes les deux du malheureux lieutenant étaient telles que rien ne prouvait qu'il ne les eût pas faites lui-même, instantanément.

Un tout cas, les deux coups de feu qui l'avaient tué avaient dû être tirés à bout portant.

Ce fut la conclusion du médecin, un habile praticien, très estimé à Joigny.

D'un autre côté, le revolver trouvé à côté de lui, presque sous sa main, lui appartenait.

Ses initiales gravées avaient [illegible]

C'était une de ses armes favorites et d'une précision extrême, dont il usait assez souvent.

Les magistrats interrogèrent les témoins qui se trouvaient présents.

Me Plessis, pour lequel ils avaient un véritable respect, les assistait dans leur tâche.

Le comte Xavier de Rouvres fut entendu un des premiers.

Le procureur et le juge d'instruction avaient conçu instinctivement le même soupçon.

Si le vieux précepte: "Cherchez à qui le crime profite!" a raison, le neveu de la duchesse de Brévannes devait être le vrai coupable.

La plus grande partie des bien du jeune duc devait lui revenir.

D'un autre côté, en cas d'assassinat, le vol ne pouvait être le mobile du crime, puisque le meurtrier, s'il y en avait un, n'avait rien enlevé à sa victime.

Mais le comte n'eut aucune peine à établir qu'il était complètement étranger à l'affaire.

Les dépositions du garde chef Labrousse et de Chevillon, le peintre, qui jouissait de l'estime générale, établissaient d'une façon irréfutable qu'au moment où les deux coups avaient été tirés, le neveu de la duchesse était dans sa chambre et qu'il avait donné lui-même l'éveil à l'homme de confiance de madame de Brévannes comme à son [illegible] que ce n'était pas sa faute si on n'était pas allé aussitôt au secours de l'officier.

Le vieil avocat lui-même, sans rien sacrifier de ses idées personnelles et de ses préventions qui manquaient de preuves, s'inclina devant des attestations aussi précises.

Que faire?

On ne connaissait aucun ennemi au jeune duc de Brévannes.

On n'avait aperçu dans le pays ni rôdeurs suspects ni chemineaux dangereux.

Certainement le suicide d'un jeune homme si favorisé du sort pouvait passer pour une des conceptions les plus invraisemblables qui dussent éclore dans le cerveau d'un homme sensé.

Mais aux yeux des deux amis de Joigny, il avait du moins un avantage, celui de rendre inutile l'intervention de la justice et de clore l'affaire, jusqu'à ce qu'une lueur décisive vînt éclairer la face des coupables, s'il y en avait.

Après deux heures d'enquête, les magistrats enfermés avec un greffier et le vieil ami de la duchesse firent enfin comparaître devant eux l'ordonnance du lieutenant qu'ils avaient gardé pour la fin.

Le malheureux était dans un état d'abattement indicible.

Le procureur lui demanda:

—Vous vous appelez?...

—Yves Marie Pleneuc, mon juge.

—Vous êtes?...

—A Pleumeur, Morbihan.

—Parlez-nous franchement. Vous n'avez rien à craindre. Vous êtes un brave soldat et un honnête homme. Me Plessis, en qui nous avons une confiance absolue, nous l'affirme. Il aimait votre jeune maître; vous l'aimiez aussi.

—Oh! monsieur!

—Il était bon et généreux?

—Aussi brave que doux.

—Il n'avait pas d'ennemis?

—Qui donc l'aurait haï? Demandez au régiment. Officiers et soldats, tout le monde l'adorait.

—D'après les apparences on pourrait supposer qu'il a voulu se donner la mort.

—Lui!

—Vous ne le croyez pas?

—Non, mille fois non.

—Tout tend à l'établir. Croyez vous qu'il n'ait pas eu quelque grand chagrin?

—Mais, monsieur, au contraire, il était l'homme le plus heureux du monde. Toujours de bonne humeur. Il n'avait qu'un regret.

—Lequel?

—Celui d'avoir perdu ses parents. Il emportait le portrait de sa mère partout. Il est encore dans sa chambre, à Tours. Il me disait: Regarde-la, Yves Marie! C'était une brave femme! Il me parlait aussi de son père avec beaucoup d'affection. Il n'était pas fier. Il me traitait presque comme un ami et il me disait encore: —Ce qui me rend moins triste, Yves Marie, c'est que j'ai une bonne grand'mère qui les remplace.....

Le juge d'instruction observa:

—Il pouvait avoir des chagrins d'un autre côté.

—Oh! non.

—Par exemple un chagrin d'amour. Ainsi il paraît hors de doute que lorsqu'il a reçu ou s'est donné le coup fatal, il sortait de ce pavillon.

Le Breton rougit violemment.

Il jeta un regard éperdu à Me Plessis comme pour lui demander conseil.

Le vieillard ordonna:

—Parle. Dis tout ce que tu sais.

Le juge reprenait:

—Il y avait ici une femme!

—C'est vrai.

—Depuis quand?

—Depuis trois jours.

—Le savait-on?

—Je crois que j'étais seul dans la confidence.

—Le duc l'aimait?

—A la folie. Il ne pouvait se passer d'elle.

—Quelle femme était ce?

—Une jeune fille d'une vingtaine d'années à peine.

—Belle?

—Oui.

—Bonne?

—Plus encore.

—Mais elle n'aimait peut-être pas le duc?

—Elle l'adorait. Ils s'adoraient! Je suis sûr que mon lieutenant l'aurait épousée.

—Il vous l'a dit?

—A peu près.

—En quels termes?

—Yves Marie, tu sais, elle sera duchesse! Grand'mère ne s'y opposera pas. Elle veut tout ce que je veux. Elle me sera dévouée au feu pour lui.

—Que fait-elle?

—Elle travaille, mon juge.

—Dans un magasin?

—Oui, mon juge, mais je ne sais pas lequel.

—Son nom?

—Jamais mon lieutenant ne le prononçait devant moi.

—Où demeure-t-elle?

—Je connais pas plus son adresse que son nom.

—Où se voyaient-ils?

—Je ne sais pas.

—Croyez vous qu'elle soit pour quelque chose dans ce meurtre ou cette catastrophe?

Le visage du Breton exprima le plus profond étonnement.

—Elle, mon juge! Est-ce bien elle? C'est elle la vraie victime des misérables qui [illegible] le lieutenant.

—Ne lui avez vous jamais porté de lettres?

—Non, mon juge, mais il y a deux jours j'en ai mis une à la poste pour ses patronnes.

Et vous n'avez pas eu la curiosité de regarder l'adresse?...

—Ça ne m'aurait servi à rien, mon juge.

—Parce que?

—Je ne sais pas lire.

[illegible]